

Information générale

Cours	
Titre	MCB1092-A-H27 - Profession microbiologiste
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB1092-A-H27
Site StudiUM	MCB1092-A-H27 - Profession microbiologiste
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2027
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	Cours théoriques - En présentiel Vendredi 08:30 à 10:30 (08 janvier au 09 avril) Local: A3502.1 Pavillon MIL Examens - En présentiel Final mercredi le 14 avril 2026 08:30 à 10:30 Local: Z-110, Pavillon Claire McNicoll
Charge de travail hebdomadaire	Deux heures de présence en classe et 4 heures de travail à domicile par semaine.

Enseignant		
Hugo Soudeyns	Titre	Professeur responsable Professeur titulaire
	Coordonnées	hugo.soudeyns.hsj@ssss.gouv.qc.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.
Alain Dumont	Titre	Conférencier, Bureau d'avocats Lavery
	Coordonnées	adumont@lavery.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Marc Deforges	Titre	Professeur adjoint de clinique
	Coordonnées	marc.deforges.hsj@ssss.gouv.qc.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Nancy Tawil	Titre	Conférencière, Qeen BioTechnologies
	Coordonnées	tawil@qeen-bio.com
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Hugues Charest	Titre	Professeur associé
	Coordonnées	hugues.charest@inspq.qc.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Renaud Manuguerra-	Titre	Journaliste, Radio-Canada

Gagné	Coordonnées	renaud.manuguerra-gagne@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Marc Hamilton	Titre	Président, Association des microbiologistes du Québec (AMQ)
	Coordonnées	president@microbiologistes.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Simon Phillips	Titre	Directeur scientifique régional, Clinique OVO
	Coordonnées	S.Phillips@cliniqueovo.com
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Luc Savoie	Titre	Spécialiste, Lab R&D et Services techniques, Saputo Produits laitiers Canada.
	Coordonnées	luc.savoie@saputo.com
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Martin Clément	Titre	Enseignant au cégep de Lanaudière
	Coordonnées	martin.clement@cegep-lanaudiere.qc.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Caroline Quach-Thanh	Titre	Directrice de la Santé publique
	Coordonnées	caroline.quach-thanh@msss.gouv.qc.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Hacene Megloui	Titre	Vice-président biostimulants, BioSunSolutions
	Coordonnées	hmegloui@biosunsolutions.com
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Nancy Moscato	Titre	Conseillère en développement de carrière, Université de Montréal
	Coordonnées	nancy.moscato@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.

Description du cours

Description simple	Introduction à la pratique professionnelle : contrôle assurance qualité; éthique et industrie; droit commercial et brevets; normes de santé et sécurité; solutions biomoléculaires à des problèmes industriels et médicaux; systèmes automatisés.
Description détaillée	Nées simultanément dans la foulée des travaux de Robert Koch et de Louis Pasteur, la microbiologie et l'immunologie ont mené à des découvertes qui ont eu un impact sans précédent sur la santé et le bien-être de l'humanité. Pensons simplement aux antibiotiques et aux vaccins, qui ont sauvé des centaines de millions de vies juste au siècle dernier. Aujourd'hui, la

	<p>microbiologie et l'immunologie, sciences vivantes, trouvent leur application dans de nombreuses sphères des activités humaines, allant de la préparation des aliments au contrôle des infections en passant par la microbiologie environnementale, la microbiologie vétérinaire et les biotechnologies. Année après année, les finissants du programme inter-facultaire de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie trouvent leur place en tant que microbiologistes dans de multiples secteurs du marché du travail et de la société en général. Ce cours vise à présenter l'écosystème de la microbiologie au Québec par l'entremise de conférences offertes par des intervenants qui ont fait carrière dans ces différents milieux. Un éventail représentatif de professions sera abordé, allant du secteur agro-alimentaire au secteur biopharmaceutique, à l'environnement, au domaine de la santé, aux biotechnologies, à la recherche, à l'enseignement, jusqu'à la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat.</p>
Place du cours dans le programme	<p>Cours obligatoire offert en première année (trimestre d'hiver) du programme inter-facultaire de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie. Pas de cours préalables.</p>

Apprentissages visés

Objectifs généraux	<p>Ce cours de deux (2) crédits présente un éventail représentatif de carrières qui peuvent être poursuivies par des finissants du programme inter-facultaire de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie. On y retrouve des carrières dans le secteur agro-alimentaire, dans l'industrie biopharmaceutique, en environnement, en recherche, en enseignement, et dans le domaine de la santé.</p>
Objectifs d'apprentissage	<p>Suite à ce cours, les étudiant(e)s devront avoir une compréhension globale des vastes secteurs au sein desquels peuvent œuvrer les microbiologistes diplômés. Ils doivent être en mesure de démontrer qu'ils comprennent et apprécient l'étendue des domaines dans lesquels se développent les carrières dans leur profession et leur importance pour la société.</p>

Calendrier des séances

8 janvier 2027	Titre	Hugo Soudeyns + Nancy Moscato
	Contenus	Introduction, rédaction du CV et dossier de candidature.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
15 janvier 2027	Titre	Alain Dumont
	Contenus	Propriété intellectuelle et brevets.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
22 janvier 2027	Titre	Marc Hamilton
	Contenus	Association des microbiologistes du Québec.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
29 janvier 2027	Titre	Marc Desforges
	Contenus	Microbiologie: recherche, diagnostique et clinique.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30

5 février 2027	Titre	Simon Phillips
	Contenus	Embryologie.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
12 février 2027	Titre	Martin Clément
	Contenus	Enseignement et microbiologie alimentaire.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
19 février 2027	Titre	Renaud Manuguerra-Gagné
	Contenus	Journalisme scientifique.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
26 février 2027	Titre	Nancy Tawil
	Contenus	Microbiologiste-entrepreneure : parcours, défis et impact des thérapies phagiques.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
5 mars 2027	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
12 mars 2027	Titre	Caroline Quach-Thanh
	Contenus	Microbiologie et santé publique.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
19 mars 2027	Titre	Hugues Charest
	Contenus	Laboratoire de santé publique du Québec.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
26 mars 2027	Titre	Congé
	Contenus	Congé de Pâques
	Activités	
2 avril 2027	Titre	Hacene Megloui
	Contenus	Microbiologie environnementale.
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
9 avril 2027	Titre	Luc Savoie
	Contenus	Microbiologie dans le secteur agro-alimentaire
	Activités	Cours théorique 8H30-10H30
14 avril 2027	Titre	Examen final
	Contenus	Examen final

Activités

Examen final - En présentiel
8H30-10H30

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

8 janvier 2027	Activité	Pondération totale du cours
	Objectifs d'apprentissage visés	Travaux hebdomadaires remis sur StudiUM (rapport de 250 mots sur le cours précédent, à remettre au plus tard la veille du cours suivant à 23h59).
	Critères d'évaluation	Adéquation du texte à la thématique du cours en question et qualité de la rédaction.
	Pondération	60% (12 x 5%)
14 avril 2027	Activité	Examen final 08:30 à 10:30 En présentiel
	Objectifs d'apprentissage visés	Question à développement (1000 mots) portant sur l'ensemble de la matière du cours, à répondre sur StudiUM en présentiel.
	Critères d'évaluation	Adéquation du texte à l'ensemble de la thématique du cours et qualité de la rédaction.
	Pondération	40%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Toute absence à une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire approprié (CHE_Absence_Évaluation ou CHE_Absence_Cours) sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
Matériel autorisé	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	22 janvier 2027
Date limite d'abandon	12 mars 2027
Fin du trimestre	28 avril 2027
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos

commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

<p>Enregistrement des cours</p>	<p>L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.</p>
<p>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</p>	<p>Cours théorique Permis.</p> <p>Travaux pratiques Les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents et autres supports technologiques sont interdits au laboratoire d'enseignement par l'Agence de santé publique du Canada pour des raisons de gestion du risque biologique et de biosécurité.</p> <p>Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.</p> <p>Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.</p> <p>Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.</p> <p>Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.</p>

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse **@umontreal.ca**

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#) (choisir *Connexion* et vous authentifier)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: 2.

Lien Zoom du MCB1097 (et suivre l'hyperlien)

Pour avoir accès correctement à la salle, vous devez vous authentifier par le [premier lien](#) en choisissant *Connexion* et par la suite, suivre le deuxième lien (et suivre le lien).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à

chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

[Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.